

**Communiqué de presse n°19 – 15 janvier 2020**

Contact : [presse@ligue.auteurs.pro](mailto:presse@ligue.auteurs.pro) – Site : <https://ligue.auteurs.pro/>

## **LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DU SNE**

Monsieur le président du Syndicat national de l'édition,

Lors de votre discours de présentation des vœux du SNE, vous vous êtes prononcé contre le fait que le gouvernement légifère sur la protection des auteurs.

Afin de garantir la bonne santé du secteur du livre, il serait donc nécessaire de conserver les choses en l'état actuel – à savoir le maintien des auteurs dans la précarité qui est actuellement la leur.

Ce message est faux, inacceptable et uniquement bâti sur la défense des intérêts économiques des entreprises que vous représentez. Faux car certaines maisons d'édition agissent dans le respect de leurs auteurs sans que cela ne nuise à leur croissance. Inacceptable car la grande majorité des autres maisons d'édition tirent largement profit de la précarité de leurs auteurs, alors même que ces derniers sont à l'origine de l'ensemble de leurs publications :

- Un quart des auteurs ne perçoit aucun à-valoir.
- 30% des auteurs touchent moins de 3000 euros d'à-valoir.
- Les droits d'auteurs moyens sont de 7,2 % pour l'ensemble du secteur, 5,2% en jeunesse, 3% lorsqu'il y a un co-auteur.
- 41 % des auteurs professionnels affiliés vivent avec moins que le SMIC.
- 60 % des auteurs doivent encore réclamer leurs relevés de droits.
- 52 % des auteurs n'ont jamais reçu de droits lorsque leurs œuvres ont été exploitées à l'étranger
- 24 % des auteurs ont eu connaissance de traductions de leurs livres à l'étranger sans en avoir été informés au préalable par leur éditeur.<sup>1</sup>

Dans la Bande Dessinée, dont on s'apprête à fêter l'année :

- 53 % des auteurs de BD professionnels vivent avec moins que le SMIC.
- 50 % des autrices de BD professionnelles vivent sous le seuil de pauvreté.
- 88% des auteurs de BD n'ont jamais bénéficié d'un congé maladie.
- 81% des auteurs de BD n'ont jamais bénéficié d'un congé maternité, paternité ou adoption.<sup>2</sup>

Par ailleurs, le SNE fait état d'un chiffre d'affaires annuel de 2 670 000 000 € (deux milliards six cent soixante-dix millions d'euros) en 2018. Un secteur de poids dans les industries créatives, qu'il est indécent de qualifier de fragile au regard de la précarité galopante de celles et ceux qui sont à l'origine de cette vitalité économique et culturelle tant louée.

---

<sup>1</sup> Cf. <http://www.scam.fr/detail/ArticleId/5492/7e-Barometre-des-relations-auteurs-editeurs-Un-monde-perfectible>

<sup>2</sup> Cf. [http://www.etatsgenerauxbd.org/wp-content/uploads/sites/9/2016/01/EGBD\\_enquete\\_auteurs\\_2016.pdf](http://www.etatsgenerauxbd.org/wp-content/uploads/sites/9/2016/01/EGBD_enquete_auteurs_2016.pdf)

La crise sociale et économique que traversent les auteurs et autrices est directement imputable à la politique de maisons d'édition désireuses de maintenir une situation d'exploitation des créateurs plutôt qu'un réel partenariat liant auteurs et éditeurs.

Si le Syndicat National de l'édition prétend représenter les intérêts de l'édition au sens large, quelles mesures concrètes le syndicat a-t-il pris pour lutter contre la destruction des métiers de ceux et celles qui créent les livres ? Aucune.

Par ailleurs, en d'autres circonstances, le SNE a mené des actions de lobbying fortes pour la réglementation du secteur, quand il s'est agi du "droit d'auteur" au niveau européen dont les exploitants des œuvres sont les premiers bénéficiaires, ou encore du prix unique du livre qui a été de fait une mesure de régulation vous offrant un puissant pouvoir dans la chaîne du livre.

Votre discours a néanmoins le mérite de donner une réponse claire aux nombreuses revendications des organisations professionnelles d'auteurs : votre refus de l'idée que l'État joue son rôle de régulateur quand il s'agit de sauver nos métiers. Cette rupture du dialogue social met au jour les véritables intérêts en jeu. Il est d'autant plus urgent que les pouvoirs publics légifèrent pour protéger davantage les créateurs et créatrices et leur donner enfin un cadre de travail digne.

Les auteurs ont raison d'attendre avec impatience le rapport Racine. Si vous vous opposez par avance et avec une telle force à ses propositions aux législateurs, c'est que ce rapport pourrait bien contenir enfin les mesures de régulation que nous attendons.

Et s'il advenait que le rapport Racine soit amputé de mesures régulatrices, nous saurions que des pressions auront été exercées. La crise sociale, économique et administrative dans laquelle se trouvent nos populations professionnelles est sans précédent. L'heure est à la régulation pour davantage d'équilibre.

Le temps d'un dialogue social encadré par l'État et d'une politique volontariste en faveur des auteurs et autrices est venu. C'est l'avenir de la culture française qui se joue aujourd'hui.

